

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

78



CHARLIE LA FRONDE

LE JOURNAL DE SOLIDAIRES FINANCES
PUBLIQUES DES YVELINES

Septembre 2012

Compte-rendu des CAPL notations et d'affectation :
Comme de coutume la DDFIP des Yvelines s'est encore une fois distinguée sur le sujet !!!
La totalité des notations de la filière GP n'étant toujours pas remise fin juin (date butoir de tenue des CAPL pourtant fixée au niveau national), les CAP locales d'appel de notation n'ont pas pu se tenir conjointement pour les deux filières. Mais, s'il n'y avait que cela ... Petit compte rendu dans ces pages.

L'action sociale : ça bouge un peu.....

Un comité départemental d'action sociale (CDAS) a eu lieu fin du mois de mai. Ont notamment été abordé les sujets de la restauration, du logement et des budgets.

C.H.S.C.T. : Charly La Fronde voit rouge...

Si cette instance a toujours fonctionné correctement dans le département, la prise en compte d'un certain nombre de difficultés est malheureusement restée lettre morte !



CAPL d'appel de notation filière fiscale :

Cette année peu de collègues ont déposé un appel : 28 dossiers évoqués.

Pour Solidaires, cette situation résulte davantage du fatalisme présent dans les services que d'une véritable adhésion à un système pernicieux et dangereux pour la cohésion des équipes.

Bilan de la CAPL A :

La CAPL a été présidée par M.Stoll : 10 dossiers en appel sur 211 agents à noter, soit 4% des effectifs.

Ont été attribuées par les chefs de service

- 63 bonifications de 0,02 ;
- 42 bonifications de 0,06
- et 23 bonifications de 0,01.

En réserve : 5 bonifications, dont 4 de + 0,02 pour les échelons variables et 1 + 0,02 pour l'échelon terminal.

Toutes les majorations des échelons variables ont été attribuées, il n'y avait pas d'appel pour

l'échelon terminal et 2 modifications littérales ont été acceptées par le président de la CAPL

Bilan de la CAPL B :

La CAPL a été présidée par Mme Guille : 11 dossiers en appel, 8 en B principal et 3 dossiers en B 2^{ème} classe.

En réserve, 5 bonifications de + 0,02 pour les échelons variables et une pour l'échelon terminal.

Seules 3 majorations à +0,02 (dont une pour les CP) et 3 majorations de 0,01 ont été attribuées. 2 modifications littérales ont été obtenues.

Bilan de la CAPL C :

7 dossiers en appels sur 423 agents à noter.

- 127 bonifications de 0,02 ;
- 84 bonifications de 0,06,
- 2 notes d'alertes de - 0,01
- et 1 de -0,06 ont été attribuées par les chefs de service.

En réserve : 6 bonifications, dont 5 de + 0,02 pour les échelons variables et 1 + 0,02 pour l'échelon terminal.

Seules 4 majorations à +0,02 (dont une pour l'échelon terminal) ont été attribuées.

1 modification littérale a été obtenue.

Globalement nous déplorons la manière dont se sont tenues ces Capl, où le rôle de l'Afip RH a été celui de procureur. Cette conception est spécifique à notre département et ne semble pas correspondre à la vision du DGFIP quant au fonctionnement des Capl.

Solidaires 78 aurait préféré que RH tienne simplement le rôle qui a toujours été le sien ; celui d'éclairer les parties en présence des demandes des agents et de la position du chef de service.

Solidaires 78 estime que

1°/ c'est au président de la CAPL de prendre ses responsabilités. Il ne peut se contenter d'être un simple arbitre entre les services et les représentants du personnel ;

2°/ les réponses techniques doivent relever du chef de pôle (en l'occurrence fiscal).

Les prises de position sur les dossiers des agents ne semblent pas être du ressort de RH qui doit conserver sa neutralité face aux informations concernant les agents. Or, comment continuer, dans ces conditions, à assurer cette neutralité lorsque l'on a, par ailleurs, à connaître, dans le cadre de la gestion des dossiers personnels des agents, des informations, dont certaines ont un caractère confidentiel ?

Vos représentants sont sortis de ces CAPL très insatisfaits. Les conditions n'étaient pas réunies pour que la défense des dossiers de nos collègues soit assurée comme nous aurions souhaité pouvoir le faire.

Nous avons fait part au président de cette analyse qui, bien que partagée par les représentants du personnel des autres organisations syndicales, n'a, là encore, pas été entendue par la Direction.

CAPL d'affectation :

Cette année, 4 Cap d'affectations locales ont eu lieu particulièrement tardivement : du 24 au 26 juillet et selon un calendrier de plus en plus « élastique ».

Cela est **inacceptable** pour nos collègues qui n'ont aucune visibilité (notamment pour s'installer) **et incorrect** pour vos représentants qui doivent « faire avec » et adapter leur emploi du temps en fonction d'impératifs professionnels et personnels de plus en plus contraints...

Pour qui nous prend-t-on ?

Bilan de la CAPL A filière fiscale :

La CAPL a été présidée par Mr Barreault, responsable du pôle gestion publique (!). Cette CAPL, filière fiscale, a concerné 27 départs et 55 arrivées dont 33 collègues sortis d'école.

Néanmoins nous pouvons dresser un premier bilan de ce mouvement et noter que :

- la direction reste bénéficiaire et continue à s'étoffer au détriment des autres services (écart de +15,9 contre +9,4 précédemment).
Nous ne doutons pas de l'efficacité de nos collègues inspecteurs en direction, néanmoins nous ne pouvons que dénoncer un service en surnombre de 50% par rapport à l'effectif théorique alors que d'autres souffrent d'être en sous effectif chronique (parfois important).
Un de nos directeurs nous a répondu que « l'on met en Direction les emplois nécessaires ». Certes ! Mais pourquoi ne pas tenir le même raisonnement pour les autres services ? Y aurait-il des emplois plus « nécessaires » que d'autres ? Avec notre Galère qui aura bientôt davantage de capitaines et de surveillants que de rameurs, nous nous éloignons de plus en plus de la terre promise de l'efficacité !!!
- les mesures de gestion se multiplient !
La tâche de la Direction a été facilitée par l'affectation ALD d'un grand nombre de collègues (notamment, les sortis de l'ENFIP). Cette flexibilité permettra à l'administration de remplacer pour partie les postes des trop nombreux collègues détachés en Direction.

- 2 postes de cadre A sont créés au 1^{er} septembre dans les SIP de St Germain nord et St Quentin-Est. Sitôt affectés, les 2 collègues sont détachés (avec leur accord) sur d'autres services.
La direction plaide « non coupable » au motif que la DG ne lui aurait pas laissé le choix sur l'implantation desdits postes. Il n'empêche que cette situation frise l'absurde et nous ne savons pas quand elle sera régularisée.
- le contrôle fiscal est le grand perdant de cette gestion de la pénurie dans les services de base. L'ensemble des services du département, effectuant CSP et CFE, accuse un déficit cumulé de plus de 14 emplois. Moins 14 emplois dans les services, plus 15,9 en direction...CQFD !!!!
- mais là encore c'est l'arbre qui cache la forêt puisque la situation départementale décrite statistiquement (+5,3 A) est en réalité celle du 1^{er} mars 2013.
La vérité voudrait que ne soient pas comptabilisés les 33 A arrivant en stage premier métier au 1^{er} septembre ! Ainsi nous accusons au 1^{er} septembre un déficit de 27,7A.
Certains sont passés es-maîtres dans l'art du maquillage statistique mais ils ne nous feront pas prendre des vessies pour des lanternes !!!

Le positionnement des «A» en stage premier métier.

la note du 9 juillet 2012 décrivant les modalités des stages premier métier rappelle « ***que l'installation du stagiaire sur son futur poste, même s'il est vacant, sera proscrite pendant toute la période du stage*** ».

La DDFIP 78 s'affranchit allègrement de la réglementation.

Sauf erreur de notre part, les stagiaires sont positionnés dès le 1^{er} septembre sur le poste qu'ils occuperont au 1^{er} mars. Cherchez l'erreur !!!

Nous ne pouvons que dénoncer cet état de fait préjudiciable à nos nouveaux collègues mais également à l'administration qui une fois encore fait preuve d'une vision « à court terme ».

Il est également précisé dans la note précitée « qu'une attention particulière sera portée à ce que le stagiaire ne se voit pas fixer d'objectifs ».

Nous y veillerons !!!

Solidaires finances publiques et les autres représentants du personnel ont particulièrement insisté sur leur qualité de stagiaire qui doit parfaire sa scolarité à travers le stage pratique.

Mr Barreault, président de séance, s'est engagé « à ce qu'ils finissent leur formation dans l'intérêt de tous, qu'un suivi sera mis en place et que le nom des moniteurs de chaque stagiaire sera communiqué aux Capistes ». Il a également précisé « que des points de rendez-vous entre le moniteur et le stagiaire seront formalisés et que cette feuille de route sera profitable tant à l'agent qu'à l'administration ».

Monsieur Fromageot a quant à lui précisé que « le stage pratique sera orienté en fonction des missions qui seront confiées aux stagiaires à compter du 1^{er} mars ».

Solidaires Finances Publiques 78 a également demandé à l'administration d'être attentive aux éventuelles difficultés de management liées à ce mouvement de mutation qui nécessite de former plus des 2/3 des effectifs arrivants. En effet, nous avons déjà été alertés de problèmes de cette nature sur un service particulièrement malmené en termes d'effectifs et de charges de travail.

Solidaires Finances Publiques 78 vous demande de lui faire part des difficultés que vous rencontrez personnellement ou que vos collègues peuvent rencontrer.

Nous serons particulièrement vigilants quant à

☐ la formation des inspecteurs stagiaires ; qu'il s'agisse des stages, des tâches confiées par les chefs de service dans le cadre de la formation 1^{er} métier ;

☐ l'organisation matérielle des stages, difficultés que les stagiaires peuvent rencontrer à l'occasion des remboursements de frais, durée de travail, temps de travail et autres....

Bilan de la CAPL B filière fiscale

Avec 49 départs pour 55 arrivées, ce mouvement améliore légèrement une situation préoccupante puisque nous ne serons plus "qu'a" -18 B !!!

La situation est même catastrophique sur le site de Saint Germain avec un déficit de 9 B soit près de 15% des effectifs et plus précisément dans les SIE (-5,6 B). Pour répartir la pénurie, la Direction a "innové" en détachant arbitrairement 2 B d'un SIE vers un autre qui cumulait déjà à lui seul la quasi totalité du déficit des SIE du site !!!

Cette décision est inadmissible d'autant plus qu'il ne nous semble pas que la Direction ait pris la mesure du problème en cherchant la cause de cet état de fait.

Si rien n'est entrepris, la situation sera identique l'année prochaine et la solution de facilité employée aujourd'hui risque fort de se reproduire. Ce que nous ne saurions accepter, ni maintenant, ni demain !!!

Autre mauvaise surprise avec l'application d'une "fiche 3" (attribution d'un poste à un agent qui n'aurait pas dû l'obtenir selon la règle de l'ancienneté administrative) : nous ne pouvons que dénoncer cette situation ... une fois de plus !!!

La Direction n'ayant pas accepté de modifier son projet sur ces deux points. Les représentants du personnel ont voté unanimement contre le projet de la Direction

Bilan de la CAPL C et B de la filière gestion publique :

Il y a bien eu 2 CAPL distinctes mais, de fait, il ne s'agit que d'un seul et même mouvement. Pourquoi cet artifice alors que la fusion est déjà passée par là ???

En fait la situation s'apprécie toujours globalement au mépris des règles et de l'implantation des emplois.

Des collègues se trouvent ainsi lésés, situation que nous avons longuement dénoncée.

Solidaires finances publiques 78

souhaite la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre DDFIP et met, au service de tous les agents, ses compétences et ses valeurs.

L'action sociale : ça bouge un peu.....

Un comité départemental d'action sociale (CDAS) a eu lieu fin du mois de mai où la présidente Madame Guille a fait part de son intention de mettre en application les consignes nationales en convoquant 3 réunions par an. Solidaires restera vigilant quant au respect de ces engagements. Le prochain CDAS est donc prévu le 20 septembre 2012.

Serait-ce l'amorce d'une volonté de donner toute sa mesure à l'action sociale à la DDFIP 78 ?

Si la présidente du CDASS donne le "la", encore faudra-t-il que l'ensemble de l'orchestre s'approprie la partition !!!



Côté restauration : la demande des O.S. est enfin prise en compte via la mise en place le 5 juin 2012 d'un groupe de travail associant tous les partenaires.

Un relevé de conclusions a été adressé au secrétariat général par Madame Guille.

Solidaires y a exprimé son attachement à une restauration collective de proximité et de qualité restant compatible avec les moyens financiers des agents.

Les organisations syndicales ont demandé, site par site, une étude de la faisabilité d'un passage d'une liaison froide à une cuisine faite sur place.

Tous les sites ont été recensés afin de trouver des solutions alternatives et pérennes de substitution en cas de difficultés spécifiques (travaux par exemple)

Plusieurs sites font l'objet d'une attention particulière de Solidaires :

Saint Quentin où le restaurant de l'INSEE doit fermer à compter du 1er janvier 2013. Ce restaurant accueille les convives du site de l'INSEE et de la DDFIP 78 mais sert aussi de cuisine centrale pour les sites desservis en liaison froide. Nos collègues de St Quentin perdraient leur restauration à l'INSEE et devraient manger dans un RIE (restaurant inter-entreprise) du quartier. Là encore se posent les questions des modalités financières, du temps de trajet...

Les Mureaux : l'arrêt de la livraison de plateaux –repas est envisagé au 1/01/2013. Ces modalités ne donnent pas satisfaction car seuls 5 plateaux sont livrés alors qu'il y a 70 agents sur le site. Dans l'attente d'une étude quant à la faisabilité d'une vraie liaison froide, un conventionnement avec 2 restaurants de ville est envisagé.

Le prestataire actuel (Elior) a dénoncé le contrat en date du 10 mai 2012, qui le liait à l'association de restauration des services des finances des Yvelines (ARSFY). Un nouvel appel d'offre sera lancé en date du 24 septembre 2012 afin de conclure un nouveau contrat à effet du 1er janvier 2013. Solidaires suivra attentivement ce dossier et attend de l'Administration une